Revue de presse du MEDEF IDF du vendredi 04 mai 2018

Table des matières

1	::: ILE-DE-FRANCE	2
2 mai	Valérie Pécresse face à Jean-Jacques Bourdin : grève de la SNCF, violences du 1er	2
3	Vélib' : sous la pression du Grand Paris, Smovengo propose une sortie de crise	3
4	«L'identité Grand parisienne se forge progressivement»	5
5	Présidence du Medef : le trio Martin-Brajeux-Le Saché affiche son optimisme	7
6 <i>Ма</i> (Hausses d'impôts pour les classes moyennes : Gérald Darmanin répond au <i>Figaro</i> gazine	8
7 par	Olivier Dussopt : « La suppression complète de la taxe d'habitation sera surtout finance des économies »	
8	Epargne-retraite: rente ou capital, Bruno Le Maire laisse la liberté à chacun	.12
9	Philippe veut donner « plus de coudées franches » aux start-up pour innover	.14
10	La France sort de la procédure pour déficit excessif	. 15
11	Grève à Air France : ce vendredi est une journée décisive	.16
12	SNCF : Édouard Philippe envoie un message de fermeté aux syndicats	. 17
de-l	LE MONDE // Guillaume Pepy : « La seule façon d'avancer, c'est de regarder en face lité de la concurrence » // http://abonnes.lemonde.fr/economie/article/2018/05/03/reforn la-sncf-la-seule-facon-d-avancer-c-est-de-regarder-en-face-la-realite-de-la-currence_5293877_3234.html	ne-
14	Bouygues, Engie, Saint-Gobain 54 045 CDI sont à pourvoir	
15	Les marchés plombent Société Générale et BNP Paribas	. 20
16	Privilèges : des sénateurs sous pression	.21
17	Nouvelle-Calédonie : le référendum au coeur de la visite de Macron	. 23
18	Commerce : Paris et Berlin veulent plus d'unité face à Trump	. 24
19	Entre Américains et Chinois, la partie de bras de fer commercial débute à Pékin	. 25



REBONDIR.FR - 03/05/2018 - en p-jointe

LA FÊTE DE L'ALTERNANCE SE TIENT MI-MAI À PARIS

Organisée par le Meder Île-de-France, la Fête de l'alternance se déroulera le 17 mai prochain au Parc Floral de de contrat d'apprentissage et de professionnalisation, 40 entreprises et 80 écoles réunies dans un seul et même endroit. "L'objectif de l'événement est double, explique

Irène Imola-Guillaume, membre de la Commission formation au sein du Medef Le rendez-vous rassemble des Île-de-France. Il s'agit à la fois de Paris. Au programme : 15 000 offres répondre aux besoins des entreprises le bâtiment, la métallurgie ou encore mais aussi de faire connaître aux jeunes toutes les possibilités qu'offre l'alternance. Pour répondre à leurs questions, de nombreux jeunes déjà en alternance seront présents pour

échanger sur leurs expériences." entreprises de secteurs divers comme les transports. "Chaque année, les entreprises sont de plus en plus nombreuses, ce qui confirme l'intérêt croissant des professionnels pour l'alternance."

BFM - 03/05/2018

Valérie Pécresse face à Jean-Jacques Bourdin : grève de la SNCF,

violences du 1er mai...



Jean-Jacques Bourdin reçoit Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, dans "Bourdin Direct" sur BFMTV et RMC, ce jeudi 3 mai 2018.

REPLAY: http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/valerie-pecresse-face-a-jean-jacques-bourdin-en-direct-1068159.html

LA TRIBUNE - 03/05/2018

3 <u>Vélib' : sous la pression du Grand Paris, Smovengo propose une sortie</u> de crise



Le déploiement du dispositif Smovengo, prestataire retenu pour le marché des Vélib' à Paris, a pris du retard.

Le prestataire en charge du Vélib' métropolitain, Smovengo, pressé par la mairie de Paris et la métropole du Grand Paris, a présenté, ce 3 mai 2018, un plan de sortie de crise. Depuis son déploiement en janvier, l'opérateur accumule en effet les ratés et les retards dans les travaux de réhabilitation des anciennes stations jadis exploitées par JCDecaux et dans la livraison des nouvelles infrastructures.

Retard à l'allumage, bugs informatiques et depuis dix jours, mouvement social. Les dirigeants de Smovengo, consortium emmené par l'Héraultais Smoove qui <u>exploite depuis le 1er janvier les Vélib' parisiens</u>, ont été convoqués, mercredi 2 mai à l'Hôtel de Ville de Paris, par la maire Anne Hidalgo, le président de la métropole (MGP) Patrick Ollier et la présidente du syndicat Autolib' Vélib' Métropole Catherine Baratti-Elbaz.

L'objectif : trouver une sortie de crise <u>après les multiples ratés accumulés par le prestataire</u> depuis le début de son déploiement en janvier 2018.

"La transition se passe mal"

Patrick Ollier a pris la parole dès début de la réunion : « Nous sommes profondément insatisfaits du résultat actuel. Nous attendons de l'opérateur qu'il prenne des engagements concrets et publics. Et ces engagements devront être respectés », rappelant que le Vélib' métropolitain couvre 68 communes.

Sa première vice-présidente à la MGP, Anne Hidalgo, a ajouté que « la transition vers le nouveau Vélib' se pass[ait] mal ». « Nous sommes confrontés depuis le début de l'année à une série de déconvenues inacceptables. Les Parisiens, très attachés à ces vélos en libre-service considèrent que le système qu'ils aimaient a été abîmé. Nous devons avoir un service qui fonctionne au plus vite, afin de retrouver la confiance des usagers ».

L'élue Catherine Baratti-Elbaz, présidente du syndicat Autolib' Vélib' Métropole, souligne quant à elle qu'« une nouvelle méthode de travail a été mise en place et que les nombreuses entreprises concernées sont enfin toutes mobilisées et coordonnées ». Par ailleurs, elle a insisté sur les conséquences pour les usagers. « Il faut à présent que cette méthode conduise à des résultats. Cela implique de communiquer en toute transparence. »

"Des dysfonctionnements en chaîne"

Ce 3 mai 2018, Smovengo est sorti de son silence, reconnaissant des défauts techniques : « Ce système sur batteries, choisi pour pallier temporairement aux difficultés d'électrification et permettre l'ouverture plus rapide des stations, n'avait jamais été imaginé pour tenir sur la durée ni sur un grand nombre de stations. Il génère des dysfonctionnements en chaîne qui provoque une embolie du système technique et d'exploitation. »

L'opérateur, qui assure que des actions sont menées depuis le 25 avril dernier pour parvenir à un résultat le 8 mai prochain au plus tard, propose ainsi de remplacer 3.000 vélos bloqués en station (dont 2.000 ont déjà été retirés) et de changer 400 stations sous batterie.

Smovengo dit également avoir arrêté, toujours le 25 avril, l'ouverture de stations sur batteries, promettant, « pour stabiliser le système », des infrastructures électrifiées. Aussi le consortium héraultais, qui s'apprête à retirer temporairement ses vélos à assistance électrique, affirme qu'Enedis accélère déjà le raccordement au réseau électrique, avec 42 % des stations couvertes à ce jour.

Déclarant 805 stations installées sur l'ensemble du territoire métropolitain au 2 mai 2018, l'opérateur promet de doubler les effectifs de son centre d'appel, de débloquer le compte des abonnés, de multiplier les mails d'information, et enfin d'augmenter le nombre d'"*ambassadeurs*" sur le terrain. Enfin, Smovengo s'engage à mettre en oeuvre un "plan de redéploiement" défini avec le syndicat Autolib' Vélib' Métropole, la mairie et la MGP.

3 millions d'euros d'amende

Déjà, début avril, le consortium héraultais s'était vu infliger, par le syndicat Autolib' Vélib' Métropole, une amende d'un million d'euros en raison de ses retards pris dans le déploiement des stations. Ce n'était pas la première, et peut-être que ce ne sera pas la dernière, puisque Smovengo avait été imposé du même montant pour les mois de janvier et de février.

Lors d'une conférence de presse sur ses résultats annuels, Jean-Charles Decaux, codirecteur général de l'entreprise éponyme, avait alors ironisé sur ses successeurs : « Ce que je vois, c'est qu'ils ne sont pas à la hauteur des enjeux. Et en plus, ils ratent le plus facile (...) C'est le reste qui est compliqué. C'est de gérer les vélos, c'est de gérer les abonnés. C'est de répondre aux abonnés qui ne sont pas contents. »

Loin des objectifs initiaux de 700 stations au 1er janvier 2018 et de 1.400 au 31 mars pour la capitale et les communes de la métropole du Grand Paris, 345 seulement étaient en service début mars. Or, en janvier dernier, Smovengo, par la voix d'un de ses porte-paroles, avait promis de respecter le calendrier originel : « nous démarrons avec un niveau réduit, mais les délais seront tenus ».

Près de treize mois après l'attribution de ce marché public pour une durée de quinze ans et pour 600 millions d'euros toutes taxes comprises, le consortium héraultais a donc trouvé dans l'urgence une solution pour ses salariés et pour les 220.000 abonnés actuels.

LE PARISIEN - 04/05/2018

4 «L'identité Grand parisienne se forge progressivement»



Jean Louis Missika, adjoint (apparenté PS) à la maire de Paris chargé de l'urbanisme et des projets du Grand Paris

Pour Jean-Louis Missika, adjoint (app PS) à la maire de Paris, en charge de l'urbanisme, l'avenir du Grand Paris, toujours en attente des arbitrages du président de la République, passe par « une gouvernance partagée ».

Faut-il créer le Grand Paris à l'échelle de la métropole ou de la région lle-de-France ?

C'est une erreur de vouloir définir le Grand Paris par son périmètre. La question n'est pas comment va-ton découper ces territoires mais plutôt quels sont les outils qu'il faut mettre en place pour leur permettre de travailler ensemble.

Comment expliquez-vous qu'Emmanuel Macron tarde à se prononcer sur le Grand Paris?

Je pense qu'il a compris que l'enjeu métropolitain est la relation entre les territoires et la gouvernance partagée plutôt que le découpage des pouvoirs et des compétences. Il se laisse le temps de la réflexion pour dessiner ce nouveau modèle de gouvernance parce que c'est une révolution par rapport au modèle administratif français.

Etes-vous favorable à une fusion des départements de Petite couronne ?

Non. Je ne suis pas favorable à ce scénario. Je pense que la question est : comment mieux travailler ensemble pour créer une dynamique métropolitaine. Je défends la création d'une conférence des parties dans laquelle seraient associés les collectivités, les associations et les acteurs privés de la métropole. Cette instance aurait un vrai pouvoir de décision et d'orientation des investissements dans les domaines du logement, de la lutte contre la pollution, de la mobilité ou bien encore du développement économique et du tourisme. Un fonds d'investissement de plusieurs milliards d'euros, alimenté par la CVAE et les DMTO permettrait de lutter contre les inégalités entre les territoires.

Cette vision n'est-elle pas utopique?

Non elle est réaliste. Ce qui est irréaliste c'est de croire qu'on va construire la métropole du Grand Paris comme on a créé les départements en 1790. Les citoyens veulent participer vraiment, les associations jouent un rôle clé, les partenariats entre acteurs publics et privés sont la condition de la réussite. Toutes les parties prenantes ont vocation à participer à cette gouvernance partagée. Et c'est exactement cela que la nouvelle loi doit définir.

Avec une gouvernance partagée, la maire de Paris ne risque-t-elle pas de perdre une partie de ses pouvoirs ?

Non le ou la maire de Paris partagerait ses compétences et les décisions seraient prises collectivement.

Avez-vous le sentiment que les Parisiens redoutent d'être dilués dans ce vaste territoire ?

L'identité Grand parisienne se forge progressivement. Et tout est une affaire de distance. Quand vous êtes en Chine et que vous habitez Romainville vous dites que vous êtes Parisien. Quand vous êtes à Paris et que vous vivez à Belleville vous dites que vous êtes de Belleville. L'identité locale est extrêmement forte. Mais les Parisiens et les banlieusards ont aussi la volonté que le Grand Paris existe concrètement et cette communauté de destin doit passer par des projets concrets.

La cour régionale des comptes a dénoncé le dérapage des coûts de construction du Grand Paris Express, le supermétro parisien. Ce réseau n'est-il pas surdimensionné ?

Le Grand Paris Express est nécessaire pour la structuration du Grand Paris. Mais il faut aussi anticiper l'arrivée de routes connectées et de véhicules autonomes à l'horizon 2030. Et équiper numériquement un maillage routier et autoroutier pour irriguer l'ensemble du territoire, en particulier les zones éloignées des nouvelles gares du Grand Paris Express. C'est pour ça que la gouvernance d'île de France Mobilités (NDLR : la structure chargée de la régulation des transports franciliens) doit changer, elle doit être partagée entre les exécutifs territoriaux et les acteurs de la mobilité plutôt que monopolisée par un seul territoire (NDLR : La région).

Plusieurs hectares seront urbanisés autour des nouvelles gares. Faut-il craindre un bétonnage du Grand Paris ?

Il est indispensable de densifier la métropole. La ville dense est la seule respectueuse de l'environnement. Mais la densité n'est pas synonyme d'Immeubles de Grande Hauteur, ni de béton qui doit céder un peu de place au bois, à la pierre de taille, aux matériaux biosources. Nous devons préserver à tout prix les terres agricoles parce qu'il est nécessaire de nourrir les habitants de la métropole.

Comment se prémunir des erreurs du passé qui défigurent encore certaines zones ?

En lançant des concours d'architecture d'un genre nouveau comme nous l'avons fait avec Réinventer Paris ou Inventons la Métropole du Grand Paris qui représentera à terme 2,1 millions de mètres carrés bâtis sur 165 ha.

Finalement, quelle est votre vision du Grand Paris?

C'est une métropole de taille mondiale qui combine qualité de vie et développement économique centré sur l'innovation. Paris un des grands lieux de la transformation urbaine du vingt-et-unième siècle. Notre politique des mobilités et notre politique architecturale et d'aménagement essaient d'explorer ces nouveaux horizons urbains dans les domaines de la lutte contre le réchauffement climatique, de l'économie circulaire, du verdissement, du numérique, ou des nouvelles mobilités.

Roland Castro sollicité sur le projet du Grand Paris



« C'est plus qu'une rumeur, mais à ce jour aucune lettre de mission n'a été signée ». En réponse à une question posée lors de sa conférence de presse mensuelle ce jeudi matin, le préfet de région lle-de-France, Michel Cadot, a confirmé que l'architecte Roland Castro était pressenti pour travailler sur le Grand Paris.

Annoncé il y a quelques jours par le Journal du Grand Paris, la mission de l'urbaniste de 77 ans semble donc se préciser. Il s'agirait de « donner du sens » au projet du Grand Paris qui en a bien besoin.

Roland Castro est loin d'être un novice en la matière. L'initiateur de Banlieues 89, sous Mitterrand, a fait partie des architectes missionnés par Nicolas Sarkozy, il y a dix ans, pour redynamiser Paris et sa proche banlieue. La création d'un opéra dans le port de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) ou d'un « Central Park » au parc Georges-Valbon, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) faisaient partie de ses propositions.

Christine Henry

::: MEDEF

LES ECHOS - 04/05/2018

5 <u>Présidence du Medef : le trio Martin-Brajeux-Le Saché affiche son optimisme</u>



Les trois candidats à la tête de l'organisation patronale ont tenu ce jeudi leur première conférence de presse commune. Ils espèrent « élargir » leur rassemblement dans les prochaines semaines.

Si des ralliements étaient prévisibles, du fait d'un grand nombre de candidats à <u>la succession de Pierre Gattaz</u>, il n'était pas écrit d'avance que Patrick Martin, Pierre Brajeux et Fabrice Le Saché, se retrouveraient sous la même bannière. C'est pourtant le cas. Les trois postulants à la présidence du Medef ont tenu ce jeudi une conférence de presse commune.

Le premier, président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes, est clairement le plus expérimenté des trois et c'est d'ailleurs lui qui portera la candidature commune. Engagé de longue date dans sa région, il est perçu comme plutôt modéré, partisan du dialogue et soucieux de se placer sur le terrain interprofessionnel, en dehors des querelles des fédérations professionnelles. Le second, Pierre Brajeux, a un profil plus conservateur. Quant à Fabrice Le Saché, il cultivait jusqu'à présent une ligne un peu décalée avec un accent appuyé sur les sujets de société qui sont boudés au Medef depuis le départ de Laurence Parisot.

Mariage de raison

Malgré leurs différences, les trois candidats ont trouvé un terrain d'entente. Un mariage de raison car aucun des trois ne peut espérer rassembler suffisamment de voix pour briguer la présidence du Medef. Ensemble, le défi reste entier mais ils pèseront davantage. Ils espèrent d'ailleurs élargir leur rassemblement à d'autres candidats.

Mais à qui ? <u>Dominique Carlac'h, la seule femme candidate</u>, et <u>Frédéric Motte</u>, le président du Medef des Hauts-de-France, ont pour l'instant l'intention d'aller seul jusqu'au bout de la campagne. Jean-Charles Simon, ancien DG du Medef, a <u>un positionnement très libéral</u> qui lui confère une place à part dans la campagne. Reste Olivier Klotz, éventuellement, le président du Medef Alsace.

Objectifs ambitieux

Ralliement ou pas, le trio Martin-Brajeux-Le Saché affiche un optimisme à toute épreuve. Avec des objectifs ambitieux : doubler le nombre d'adhérents sur un mandat, se rapprocher étroitement de la CPME (le mot de « fusion » n'est toutefois pas prononcé), accélérer le regroupement des branches (alors que le Medef traîne des pieds sur le sujet) ou encore remettre à plat le financement paritaire du Medef. Sur ce point, Patrick Martin se montre toutefois prudent : « Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Il faut tendre vers une renonciation à ces financements, mais à la condition que toutes les organisations fassent de même. Il faut être pragmatique mais pas naïf ».

Marie Bellan

::: ÉCONOMIE

LE FIGARO - 04/05/2018

6 <u>Hausses d'impôts pour les classes moyennes : Gérald Darmanin répond au Figaro Magazine</u>



INTERVIEW - Dans son édition du 20 avril, *Le Figaro Magazine* rappelait les hausses d'impôts supportées par les classes moyennes. Le ministre de l'Action et des Comptes publics veut rassurer les Français : les impôts, selon lui, vont baisser.

Le Figaro Magazine -«Non, les impôts ne baissent pas», titrait *Le Figaro Magazine* en une le 20 avril. Vous n'êtes pas d'accord?

Gérald Darmanin - C'est pour cela que j'ai souhaité répondre dans vos colonnes, car ils baissent! Et ils baissent même comme jamais. Cette année, les impôts diminuent de 10 milliards d'euros au total pour les entreprises et pour les ménages. Sur le quinquennat, la trajectoire des finances publiques prévoit une baisse de 20 milliards d'euros. Et, si nous pouvons faire plus, parce que nous aurons à la fois réduit les dépenses publiques et assuré la continuité de la croissance économique, nous le ferons.

Le député Gilles Carrez parle d'un choc fiscal de 9 milliards d'euros en 2018.

Je ne m'explique pas que M. Carrez, pour qui j'ai de l'estime personnelle, fasse preuve d'autant de mauvaise foi et d'approximations. J'y vois la contamination du style Wauquiez. Sur les 9 milliards d'euros qu'il évoque, 4,5 milliards concernent une hausse qui n'existe pas puisque l'augmentation de la CSG sera pleinement compensée (au même titre qu'elle l'est pour les salariés) pour les indépendants et les agents publics! M. Carrez évoque par ailleurs une autre hausse de 4,5 milliards d'euros, liée à l'augmentation de la fiscalité sur le tabac et sur le diesel. Il s'agit de taxes comportementales: faire

comme si elles n'allaient pas faire baisser la consommation n'est pas sérieux! Les chiffres du tabac le montrent d'ores et déjà.

Cela reste des hausses de prélèvements...

L'augmentation de ces taxes vise à convaincre les Français de choisir un véhicule plus économe et propre, ou d'arrêter de fumer. Peut-on contester leur bien-fondé? Les Français vont s'adapter: ces hausses sont vouées, au final, à rapporter beaucoup moins à l'Etat. Par ailleurs, M. Carrez ne prend en compte aucune des baisses dans son calcul, c'est un peu court... En faisant la somme des plus et des moins, les impôts baissent de 10 milliards d'euros cette année, dont 5 milliards d'euros environ pour les ménages sur l'année pleine avec notamment le début de la suppression de la taxe d'habitation... que M. Carrez combat d'ailleurs! Vous n'avez pas à me croire sur parole: tous ces éléments sont publics.

Beaucoup de retraités, ainsi que les cadres supérieurs et les indépendants gagnant plus de 43.000 € par an, verront leurs impôts augmenter...

Avec notre politique, le travail des Français, et tout particulièrement de ceux qui appartiennent aux classes moyennes, va payer davantage: 21 millions de salariés et d'indépendants voient depuis janvier leur pouvoir d'achat augmenter. Ils vont le voir davantage en octobre: 80 % des Français verront alors réduire de 30 % leur taxe d'habitation qui disparaîtra totalement d'ici à 2020. Une baisse d'impôt sans précédent dans notre pays.

Comment la financerez-vous?

Nous la finançons par des économies réalisées à hauteur de 10 milliards sur les dépenses de l'Etat. Il n'y aura pas d'impôt nouveau, ni de hausse de la taxe foncière du fait de l'Etat. Avec Emmanuel Macron, le travail paiera et les impôts baisseront.

Pourquoi ne pas avoir supprimé totalement l'ISF?

Conformément au programme du président de la République, nous avons supprimé le frein aux investissements dans les entreprises qu'était l'ISF, un impôt idiot et anti-économique. En revanche, nous n'avons pas de raison particulière de baisser la fiscalité sur les investissements immobiliers, qui ont leurs propres mécanismes incitatifs. Pour tous ceux qui veulent investir dans l'économie productive, il y a aussi le prélèvement forfaitaire unique (PFU), ou flat tax. Il constitue un grand pas en avant.

Cela suffit-il à faire revenir les exilés fiscaux?

Je suis allé récemment en Italie et aux Etats-Unis: je n'ai croisé que des expatriés qui m'ont dit souhaiter revenir en France. La fuite des talents a drastiquement diminué. Je constate aussi que nombre d'entreprises (Euro Disney, Toyota, Otis...) souhaitent implanter des activités dans l'Hexagone. Cela tient à la confiance qu'inspirent le Président et le Premier ministre, mais aussi aux réformes courageuses comme l'allégement de la fiscalité sur le capital et sur les sociétés, les lois Pénicaud qui simplifient le code du travail comme jamais, la nouvelle philosophie du droit à l'erreur et les réformes de la fonction publique et de la SNCF. Le gouvernement ne lâche pas: il écoute, il respecte, mais il est là pour transformer le pays.

Ghislain de Montalembert

LES ECHOS - 04/05/2018

7 Olivier Dussopt : « La suppression complète de la taxe d'habitation sera

surtout financée par des économies »



Le secrétaire d'Etat Olivier Dussopt est chargé de la Fonction publique mais gère aussi les finances locales avec le ministère de l'Intérieur.

INTERVIEW - Le secrétaire d'Etat prévient que les résidences secondaires continueront à être taxées mais retoque la nouvelle taxe résidentielle proposée par les élus locaux. Il se montre très prudent sur la réforme des valeurs locatives d'habitation, jugée très complexe. Un accord se dessine avec les départements sur le financement des aides sociales et les mineurs étrangers isolés.

Olivier Dussopt, ancien député PS d'Ardèche et maire d'Annonay entre 2008 et 2017, <u>a rejoint Bercy en novembre</u> sous la férule de Gérard Darmanin. Il suit en particulier la réforme de la fonction publique, celle de la fiscalité locale et gère également la contractualisation financière avec les collectivités locales.

Comment évolue la situation financière des collectivités locales ?

L'année 2017 a été une année plutôt positive. D'après les dernières remontées comptables, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 1 % par rapport à 2016 et les recettes réelles de 1,4 %, donc il n'y a plus l'effet de ciseaux, alors même que les dotations de l'Etat ont baissé l'an dernier de 2,7 milliards d'euros. Les dépenses d'équipement ont augmenté, elles, de 7 %, à l'exception de celles des départements qui reculent de 1,5 %. Enfin, le solde des collectivités auprès du Trésor public s'établit à 41,5 milliards d'euros, contre 37,9 milliards en 2016 : l'excédent de financement s'améliore. Les efforts de gestion des élus locaux ont payé et doivent être reconnus. C'est encourageant pour l'objectif de maîtrise à 1,2 % de la progression des dépenses de fonctionnement.

Les élus déplorent que cet objectif de 1,2 % signifie une baisse nette des dépenses, en prenant en compte l'inflation et l'évolution des charges subie par les collectivités...

Je suis moi-même un élu local et j'ai eu à connaître (notamment dans mes fonctions de maire de 2008 à 2017) le gel, puis la baisse des dotations depuis des années et il y avait déjà les pressions que vous évoquez. Mais croyez-moi, c'est plus simple de les affronter avec une stabilité des dotations. Je tiens aussi à rappeler que nous avons choisi ce chiffre au regard de l'évolution moyenne des dépenses des dernières années.

A propos des dotations, l'<u>AMF</u> dénonce une baisse des dotations pour de très nombreuses communes en 2018...

Les concours de l'Etat sont passés de 47,8 à 48,1 milliards d'euros en loi de finances pour 2018, soit 300 millions d'euros d'augmentation, auxquels il faut rajouter une centaine de millions d'euros suite à notre récente décision de non-minoration de la DCRTP des intercommunalités. Des communes voient néanmoins leurs dotations 2018 baisser comme cela s'est toujours vu, sous l'effet de la baisse de leur population ou de la hausse des mécanismes de péréquation ainsi que de leur éligibilité ou non à ceux-ci. Mais au final, 53 % des communes constatent une hausse de leurs dotations et 2 à 3 % une stabilité. Dans 86 départements enfin, le solde versé est positif.

Ne craignez-vous pas une stabilisation des investissements à un niveau historiquement bas ?

Grâce à l'amélioration de leur résultat en section de fonctionnement, les élus locaux auront trois choix dans les années à venir : baisser la pression fiscale ; diminuer l'endettement de leur collectivité ou financer leurs investissements. L'élu local que je suis est très respectueux du principe de libre administration des collectivités et de leur autonomie de décision.

A quelle échéance la taxe d'habitation sur la résidence principale sera-t-elle supprimée pour l'ensemble des Français ?

Cet engagement du président de la République est mis en oeuvre sur trois ans, à compter de cette année, pour 80 % des Français. Pour les 20 % restant, la suppression est aussi actée, car cela n'aurait pas de sens de maintenir cet impôt. Il reste à fixer le calendrier.

La suppression de la taxe d'habitation pour les 20 % les plus aisés ne démarrerait pas dès 2020...

Le calendrier de la réforme reste à préciser.

Comment les ressources des collectivités seront-elles assurées ?

D'ici à 2020, elles sont parfaitement compensées par le système des dégrèvements, le plus protecteur qui soit. Il s'agit de définir des ressources justes et pérennes pour la suite, et nous nous donnons jusqu'à la fin de l'année, voire jusqu'au début de l'année prochaine, pour aboutir. J'attends le rapport de la mission Richard-Bur pour la mi-mai, qui sera suivi d'une concertation avec les associations d'élus dans le cadre de la Conférence nationale des territoires.

Quelles sont les pistes?

Trois pistes sont le plus souvent évoquées. D'abord la réaffectation d'impôts locaux, comme la taxe sur le foncier bâti qui serait entièrement dévolue au bloc local, avec la nécessité de le compenser pour les départements, via la CSG ou la <u>TVA</u> par exemple.

Deuxième piste, l'affectation au bloc local d'une fraction d'un impôt national, comme la TVA ou l'impôt sur le revenu.

Enfin, certains préconisent une contribution résidentielle locale au titre des services publics, afin de garder un lien direct avec les administrés. Cette option est clairement écartée puisque le gouvernement a fixé une ligne rouge : il n'y aura pas de création d'un nouvel impôt ou d'un nouveau prélèvement, ni d'accentuation de la pression fiscale.

La taxe d'habitation sera-t-elle maintenue pour les résidences secondaires ?

L'engagement de suppression ne porte que sur la résidence principale. Pour les résidences secondaires, nous pouvons soit maintenir la taxe d'habitation, soit la transformer en surtaxe foncière. Les deux options sont sur la table. Nous devons aussi trouver des solutions pour que les dispositifs arrimés aujourd'hui à la taxe d'habitation, comme la redevance audiovisuelle ou la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, puissent continuer d'être prélevées.

Au final, une fois les ressources des collectivités garanties, comment sera financée la suppression complète de la taxe d'habitation ?

Je le répète : il n'y aura pas de nouvel impôt, ni de hausse de la fiscalité, au contraire. Cet effort sera surtout financé par des économies.

Quel est votre calendrier pour la révision des valeurs locatives ?

Il ne faut pas se précipiter. Commençons par achever cette refonte de la fiscalité locale. Le principe de la révision des valeurs est une demande forte des élus locaux qui peut avoir du sens, mais nous avons

pu mesurer la complexité du dossier avec sa mise en oeuvre pour les locaux professionnels, étalée sur dix ans. Pour les locaux d'habitation, l'expérimentation menée dans cinq départements souligne une complexité encore plus grande. La réforme devra donc en tout état de cause être étalée sur une très longue période.

Le gouvernement négocie depuis des semaines avec les départements sur la réforme du financement des aides sociales. Pensez-vous un accord possible ?

Nous sommes déjà parvenus à un accord sur le montant minimal annuel du reste à charge des allocations individuelles de solidarité (RSA, etc.) qu'il faut financer, autour de 600 millions d'euros. Le gouvernement a proposé de créer une nouvelle contribution de l'Etat pendant trois ans à hauteur de 200 millions d'euros au moins. Elle offrirait plus de pérennité que le fonds d'urgence voté chaque année depuis 9 ans pour un montant moyen de 140 millions d'euros.

Nous proposons aussi d'augmenter le fonds de péréquation entre les départements qui perçoivent beaucoup de DMTO et ceux qui en ont peu. Pour rappel, les DMTO ont augmenté de plus de 16 % en 2017, mais leur répartition est très inégale. Reste à déterminer la nouvelle clé de répartition de ce fonds.

Et sur la prise en charge des mineurs étrangers isolés...

Les départements ont salué l'engagement du président de la République à reprendre la responsabilité de la période entre le moment où le jeune se présente au département et celui de son identification comme mineur ou majeur. Nous partageons aussi la volonté d'harmoniser les méthodes d'identification des mineurs entre départements. Il subsiste des discussions sur l'impact de l'augmentation de l'arrivée de ces mineurs sur les aides sociales à l'enfance.

Concernant les AIS et les mineurs étrangers isolés, le Premier ministre est personnellement très engagé pour sortir les départements des aides d'urgence. Et j'ai bon espoir que l'on trouve un accord avant l'été avec les départements.

Etienne Lefebyre et Matthieu Quiret

L'OPINION – 04/05/2018

8 <u>Epargne-retraite: rente ou capital, Bruno Le Maire laisse la liberté à chacun</u>



Bruno Le Maire : «C'est fou comme l'administration veut toujours faire le bonheur des gens à la place des gens»

La bataille a fait rage entre gestionnaires d'actifs et assureurs. Bercy a coupé la poire en deux

Le ministre de l'Economie et des Finances a présenté jeudi ses arbitrages dans la réforme de l'épargneretraite, qui sera incluse dans la loi Pacte. La fusion des différents placements a été abandonnée au profit d'une portabilité des montants en cas de changement professionnel. Par ailleurs, les épargnants pourront déduire de leurs revenus imposables 100 % des sommes versées volontairement. Enfin, l'épargne-retraite pourra être débloquée prématurément en cas d'achat d'une résidence principale.

Clap de fin pour la réforme de l'épargne-retraite. Une réforme à 100 milliards d'euros (Bercy ambitionne de porter les encours de 200 à 300 milliards d'euros d'ici 2022) qui, en coulisses, a donné lieu à une guerre sourde entre gérants d'actifs et assureurs. Les premiers ont fortement plaidé pour que les épargnants arrivant à la retraite puissent récupérer en capital leur argent mis de côté. Les seconds ont défendu bec et ongles les vertus de la rente qui implique, a contrario, un blocage des fonds.

Après des mois de « débats homériques », selon les propres termes de Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie et des Finances a rendu jeudi devant les adhérents de l'Association française d'épargne et de retraite (Afer) un jugement de Salomon. « Il n'y a pas de guerre à avoir entre les assureurs d'un côté et l'épargne-retraite de l'autre. Ces produits sont complémentaires. Ils obéissent à des philosophies et des volontés de placements qui sont différentes », a indiqué le ministre.

Bonheur forcé. Pour trancher, <u>Bruno Le Maire a placé son curseur sur la case « liberté »</u> – «l'une des choses les plus compliquées à défendre et à mettre en place », a-t-il expliqué devant l'Afer. « C'est fou comme l'administration veut toujours faire le bonheur des gens à la place des gens », a lancé le ministre face à un auditoire conquis. Les épargnants auront donc une liberté totale de choix entre une sortie en capital et une sortie en rente au moment de prendre leur retraite.

Une présentation « irénique et optique de la liberté », dénonce un assureur. « C'est facile de dire "faites comme vous voulez". Mais l'assurance est un système de mutualisation. Certains ne profitent de leur rente que quelques années et touchent moins que ce qu'ils n'ont épargné. D'autres en profitent pendant quarante ans et touchent une rente supérieure à ce qu'ils ont épargné. Seule la mutualisation permet cette protection. En offrant la liberté de sortir en capital, ce système va s'effondrer ».

D'autres craignent que certains retraités demandant la sortie en capital n'arrivent pas à gérer cette épargne sur le long terme, citant le contre-exemple britannique. Faut-il protéger les Français, majoritairement favorable à une sortie en capital, contre leur gré ? Un débat de société quasi philosophique...

Et puis il y a le versant économique. Comment orienter davantage l'abondante épargne des Français – 1 600 milliards d'euros d'assurance-vie, 700 milliards d'épargne réglementée – vers les entreprises ? Les supports d'épargne-retraite, produit long par excellence, sont pour cela un excellent moteur. Or ces produits ne sont pas assez attractifs. Trop compliqués, ils doivent être harmonisés.

Débat crispé. Bercy a démarré avec l'idée de miser sur le Plan d'épargne-retraite collectif (Perco) qui s'apparente, dans les faits, à un produit d'épargne salariale, afin d'en faire un vrai produit de retraite. Pour cela, le Perco, à la main des gérants, ne sortirait plus en capital mais en rente, comme les autres produits de retraite, spécialité des assureurs : l'article 83 (qui sort obligatoirement en rente), le Madelin (idem) et le Perp (qui sort majoritairement en rente et à 20 % en capital).

Le débat s'est alors crispé. Les gérants se sont offusqués que l'on touche à ce produit qui marche. Si le but est de rendre l'épargne-retraite plus attractive, il faut enlever des contraintes, pas en rajouter, ont-ils plaidé. Arguments entendus. A quoi bon une énième réforme si c'est pour que le produit ne trouve pas son public? Les épargnants sont sensibles au sujet: 77 % des salariés souhaitent un produit retraite avec une sortie en capital, contre seulement 7 % en rente viagère, souligne un sondage commandé par Natixis et Amundi à l'Audirep. Les associations d'actionnariat salarié d'Orange et de Total, dont les Perco représentent près de 2 milliards d'euros à deux, ont même écrit à Bruno Le Maire pour protester contre une éventuelle sortie en rente obligatoire.

Bercy renverse alors la logique et décide d'harmoniser les produits dans l'autre sens : l'article 83, le Madelin et le Perp seront transformés pour s'assimiler davantage au Perco, avec une possibilité de sortie en capital. Une victoire pour les gérants. « Les assureurs se battaient dans le vide. Le bon sens a primé », se félicite un gestionnaire d'actifs présent à la table des négociations, qui rappelle que « 20 000 euros de capital quand vous prenez votre retraite, c'est une rente viagère de 66 euros par mois ». «Nous

avons besoin de produits qui ne font que préparer la retraite ; or ces produits vont disparaître et devenir des produits d'épargne classique », regrette de son côté cet assureur, qui attend désormais <u>les débats</u> au Parlement.

Jade Grandin de l'Eprevier et Raphaël Legendre

LES ECHOS - 04/05/2018

9 <u>Philippe veut donner « plus de coudées franches » aux start-up pour innover</u>



A l'occasion de la visite d'entreprises ce jeudi dans le Cher, le Premier ministre a dévoilé quelques dispositions de la future loi Pacte destinées aux entreprises innovantes. Il a précisé les affectations du Fonds pour l'industrie et l'innovation.

Ne pas venir les mains tout à fait vides. Ce jeudi, à l'occasion de <u>la décentralisation de Matignon dans le Cher</u>, Edouard Philippe a dévoilé quelques dispositions de <u>la future loi Pacte</u> destinées à soutenir les entreprises innovantes et l'innovation dans les <u>start-up</u>. « *Il n'y a rien de neutre à parler d'innovation dans le Cher. Nous avons pris la mauvaise habitude en France de séparer l'urbain et le rural, l'un étant paré de toutes les vertus du dynamisme et l'autre, de l'abandon et de la relégation. Il n'y a rien de plus faux », a insisté le Premier ministre dans son discours au coeur d'une entreprise innovante. L'axe des mesures selon lui ? « Donner plus de coudées franches aux start-up et PME pour innover. »*

Le premier volet vise à faciliter la création d'entreprise pour les chercheurs des opérateurs publics. Afin d'accélérer ces créations d'entreprises, il est ainsi prévu que ce soit désormais l'employeur, l'opérateur public, qui décide de l'opportunité ou pas pour son chercheur de passer devant la commission de déontologie. Aussi, le chercheur, si l'entreprise valorise ces travaux, pourra désormais consacrer 50 % de son temps au travail dans l'entreprise, contre 20 % jusqu'ici. Et s'il quitte l'entreprise, il lui sera désormais possible d'en conserver jusqu'à 49 % du capital.

Une demande provisoire de brevet

Afin, cette fois, de favoriser l'innovation au sein des start-up issues de laboratoires publics et dont les tutelles peuvent être multiples, la loi Pacte devrait prévoir un mandataire unique pour accélérer et faciliter, entre autres, l'obtention de brevets. Toujours dans le domaine de la propriété intellectuelle, doit être créée une demande provisoire de brevet, d'une durée maximale d'un an et à un coût réduit, afin d'avoir un premier niveau de protection. Le certificat d'utilité, brevet qui permet une protection sur une période moins longue, doit, lui, être renforcé pour passer d'une durée de quatre ans aujourd'hui à dix ans.

Enfin, sera donnée la possibilité de contester plus facilement les brevets, non devant la justice mais devant l'Inpi (Institut national de la protection intellectuelle). Une mesure que le gouvernement voit comme plus protectrice pour les entreprises innovantes, donnant davantage de sécurité juridique aux brevets car elle doit permettre de contester des brevets déposés par exemple par de grandes entreprises ne contenant pas de réelles innovations mais bloquant tout un champ. De quoi, espère-t-on

au gouvernement, rattraper le retard de la France en matière de transferts entre recherche et entreprises en prenant exemple de pays modèle comme Israël.

Un Conseil de l'innovation

Quant au Fonds pour l'innovation et l'industrie mis en place en janvier 2018 (10 milliards d'euros qui doivent générer 200 à 250 millions d'intérêts et de dividendes par an) Edouard Philippe en a précisé ce jeudi l'affectation et la gouvernance. Environ un tiers, soit 70 millions d'euros par an, doit aller, par l'intermédiaire de BPIFrance, à des PME et start-up dans l'innovation de rupture qui exige davantage de financement dans ce premier stade de l'innovation. Les deux autres tiers iront aux « grands défis de l'innovation de rupture » : intelligence artificielle, nouvelle électronique, véhicule autonome...

Des appels à projet seront lancés et un Conseil de l'innovation mis en place, co-présidé par le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, et la ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal. Il doit comprendre une douzaine de membres, dont des personnalités qualifiées issues du monde de la recherche et de l'entreprenariat. La première réunion doit avoir lieu courant juin avec la sélection de nouveaux projets.

Isabelle Ficek

LE FIGARO - 04/05/2018

10 La France sort de la procédure pour déficit excessif



La France doit sa sortie du purgatoire budgétaire à la baisse de son déficit à 2,6 % en 2017, puis à 2,3 % cette année.

La France sortira officiellement le 23 mai de la procédure européenne <u>pour déficit excessif</u>, a confirmé jeudi le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici. «C'est l'aboutissement <u>de dix ans d'efforts de redressement</u>», a noté l'ancien ministre des Finances de François Hollande. Il ne restera plus que l'Espagne parmi les mauvais élèves, ceux qui ne parviennent pas à diminuer leur déficit public sous la barre des fameux 3 % du PIB. Au plus fort de la crise, en 2011, pas moins de 24 États membres se trouvaient en déficit excessif. La France doit sa sortie <u>du purgatoire budgétaire</u> à la baisse de son déficit à 2,6 % en 2017, puis à 2,3 % cette année. En 2019, selon la Commission, le déficit devrait remonter à 2,8 % à cause de la transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en baisse de charges pérennes dont bénéficieront les entreprises. Sans cette mesure, le déficit se réduirait à 1,9 %.

«C'est une bonne nouvelle pour les Français parce que cela veut dire que nous assainissons les comptes publics, s'est réjoui jeudi le ministre des Finances, Bruno Le Maire, en marge d'une conférence organisée à Paris par l'Association française d'épargne et de retraite (Afer). Mais il ne faut faire preuve d'aucun triomphalisme.»

La bataille de la dette

D'autant plus que le redressement des finances publiques est tiré par «les bonnes conditions économiques», prévient la Commission. Elle table sur une croissance française de 2 % cette année, puis de 1,8 % en 2019, globalement en ligne avec les prévisions du gouvernement. Mais si la conjoncture se retourne, le déficit se creusera à nouveau. La faute au manque de mesures structurelles, qui permettraient de réduire durablement les dépenses publiques. À tel point que la composante structurelle du déficit, celle qui n'est pas influencée par la bonne ou mauvaise marche de l'économie, «devrait se détériorer de façon marginale en 2019, hors effet de la transformation du CICE», relève la Commission.

Comme le résume Pierre Moscovici, «il reste un monde après le seuil des 3 %». Avant de prévenir que «la prochaine bataille à mener est celle du désendettement». La dette française «avoisine les 100 % de points de PIB», a rappelé l'ancien ministre des Finances socialiste. De 97 % du PIB en 2017, elle devrait fondre très lentement à 96 % du PIB en 2019, en partie grâce à la bonne santé de l'économie. Pierre Moscovici a toutefois prévenu Paris: «Faire baisser la dette est un choix politique nécessaire, car la croissance seule ne suffit pas.» Les règles maastrichtiennes imposent aux États membres de maintenir leur dette publique à moins de 60 % du PIB. Le gouvernement Philippe doit recevoir, fin mai, les propositions d'économies structurelles du comité d'expert «CAP 2022».

Guillaume Guichard

::: ENTREPRISES

LE PARISIEN - 04/05/2018

11 Grève à Air France : ce vendredi est une journée décisive



Le PDG d'Air France, Jean-Marc Janaillac, a proposé une consultation auprès des salariés pour trancher sur les augmentations de salaire. Les résultats seront connus ce vendredi.

Le résultat de la consultation lancée par la direction sur ses propositions d'augmentation de salaires sera connu ce vendredi. Le «oui» qui devrait l'emporter ne résoudra pas tous les problèmes.

Pari gagnant pour Jean-Marc Janaillac, le patron d'<u>Air France</u>? Selon nos informations, la mobilisation des salariés pour répondre à la <u>consultation lancée par la direction le 26 avril dernier</u>, et dont les résultats seront annoncés ce vendredi à 18 heures, serait « ample ».

Mieux, les salariés pencheraient pour le « oui » aux propositions de la direction, à savoir une augmentation de salaire de 7 % sur quatre ans, dont 2 % en 2018 et 5 % sur les trois prochaines années. L'intersyndicale exige, elle, une augmentation générale immédiate de 5,1 %. « Ça déchaîne les passions, confirme Grégoire Aplincourt, le président du Spaf, le deuxième syndicat de pilotes à Air France. En interne, les débats sont vifs. »

« Cette consultation est une tentative de décrédibilisation syndicale, dénonce Karine Monségu, cosecrétaire de la CGT Air France. Ils essayent de faire croire que nous ne sommes pas responsables. Mais le sont-ils ces patrons qui restent trois ans, repartent avec un parachute doré et considèrent qu'avec 1 200 euros par mois, on est des nantis ? »

Essoufflement chez les grévistes ?

Selon les chiffres publiés jeudi par la direction, <u>75 % des vols devraient être assurés vendredi</u>. 21,5 % des pilotes, 17,1 % des personnels navigants commerciaux et 12,5 % des personnels au sol se sont déclarés en grève.

Un signe d'essoufflement ? Le dernier préavis déposé par le SNPL, le premier syndicat de pilotes à Air France, <u>pour les journées du 3, 4, 7 et 8 mai</u>, a suscité une certaine incompréhension d'une partie de ses adhérents. « Après deux mois de conflit, 12 jours de grève et plus de 300 millions d'euros volatilisés, une majorité de salariés souhaitent qu'un accord soit trouvé, et plus généralement que l'entreprise se réforme, estime Ronald Noirot, secrétaire général de la CFE-CGC. Le personnel au sol est particulièrement mobilisé dans ce sens. Les pilotes, eux, semblent plus partagés. Quant aux navigants, ils expriment une réelle inquiétude pour l'avenir de leur profession. »

Quoi qu'il en soit, tout ne sera pas joué à l'issue du scrutin. À la différence d'un référendum, cette consultation n'a aucune valeur juridique. Si le « oui » l'emporte, elle ne fera que rebattre les cartes. Avec la probabilité que certains syndicats, à commencer par FO et Unsa, se désolidarisent du mouvement et acceptent de négocier avec la direction.

«Air France doit absolument réinvestir dans ses salariés»

- « Si la réponse est positive, la direction soumettra donc bien l'accord aux organisations syndicales », confirme la direction d'Air France. Accord qui devrait, sous la pression des salariés, aboutir. Jean-Marc Janaillac n'aura alors gagné qu'une bataille. Pour preuve, pas question pour le tout-puissant syndicat de pilotes SNPL de renoncer aux 10,4 % d'augmentation de salaire qu'il revendique pour sa catégorie de personnel.
- « Pour nous, cette consultation ne change rien, alerte Philippe Evain, le président du SNPL. En 2017, les résultats financiers du groupe ont été les meilleurs de toute son histoire. » D'autres chantiers sont également en suspens. « Les compagnies low-cost du groupe, Transavia, Joon ou Hop, ça peut faire du grabuge, alerte encore Grégoire Aplincourt. Air France doit absolument réinvestir dans ses salariés. Ce n'est qu'à cette condition que les discussions pourront réellement reprendre. »

Erwan Benezet et Bérangère Lepetit

LE FIGARO - 04/05/2018

12 SNCF : Édouard Philippe envoie un message de fermeté aux syndicats



À quelques jours de sa rencontre avec les organisations syndicales, prévue lundi, le premier ministre a prévenu ce matin qu'il n'entendait pas remettre à plat la réforme ferroviaire déjà adoptée par l'Assemblée nationale. Des marges de négociations existent en revanche sur la reprise de la dette du groupe par l'État.

Les syndicats de cheminots qui imaginaient peut-être faire plier Édouard Philippe sur la réforme ferroviaire risquent d'être déçus. Le premier ministre, <u>qui les reçoit lundi prochain dans le cadre de réunions bilatérales</u>, est toujours déterminé à mener à bien son projet en l'état. Ou presque. «Il y a des choses qui sont à la fois très claires et qui ne sont pas négociables. On l'a dit au début de la réforme et je ne vois pas pourquoi on ne le dirait plus maintenant alors même que l'Assemblée nationale s'est prononcée», a prévenu le premier ministre lors d'une interview sur <u>France Bleu Berry</u>, ce vendredi. «Donc nous ne reviendrons pas sur l'ouverture à la concurrence, nous ne reviendrons pas sur la réorganisation de l'entreprise, nous ne reviendrons pas sur la fin du recrutement au statut. Nous l'avons dit, je le répète», a-t-il lancé.

Le premier ministre, qui a insisté sur le fait que <u>le projet de loi a été adopté par les députés à «une écrasante majorité»</u>, ferme donc la porte des négociations sur ces sujets sensibles. En revanche, il la laisse ouverte sur celui, tout aussi explosif, de la reprise par l'État des quelque 50 milliards de dette de la SNCF. Les modalités de cette reprise font partie des sujets «encore à discuter», assure-t-il. «C'est une question extrêmement importante», selon lui. Edouard Philippe affirme à ce titre que rien n'est encore tranché au niveau de l'État: «si vous voulez avoir une discussion, c'est que par définition, vous êtes ouvert. Si vous avez déjà décidé, c'est pas la peine de discuter», explique-t-il. S'il y a bien une discussion à avoir sur le sujet, elle ne se fera toutefois pas uniquement avec les organisations syndicales qui «ne sont pas propriétaires de la dette», prévient-il. Pour le premier ministre, les Français sont aussi «directement intéressés» par cette question qui sera donc également discutée «avec les associations d'usagers, la direction de la SNCF et le Parlement».

Le premier ministre, qui s'exprimait en marge de son déplacement dans le Cher, a par ailleurs tenu à rappeler que le projet gouvernemental ne s'attaquait pas aux petites lignes. «J'ai essayé d'être très clair mais je pense qu'il faut répéter. La pire façon d'aborder le sujet serait que quelqu'un dans un bureau à Paris décide de l'avenir de telle ou telle petite ligne. C'est la plus bête façon de poser le problème. C'est pour ça que j'ai évacué d'entrée de jeu la question des petites lignes», insiste-t-il. «[Elles] peuvent être extrêmement importantes, même si elles sont petites. Et parfois, elles peuvent être moins importantes. Et ce n'est pas moi qui, depuis mon bureau de Paris, vais décider ça ou ça. Ce qui est intéressant, c'est de demander à ceux qui gèrent le développement des mobilités sur un territoire - les régions - de parler avec l'État et la SNCF pour voir là où c'est nécessaire d'investir et éventuellement de transformer. C'est cette discussion qui est importante. Ça ne sera pas une décision gouvernementale», assure-t-il.

Edouard Philippe rappelle dans tous les cas que cette réforme est «nécessaire» pour améliorer la qualité du service ferroviaire. «Et revenons à ça, parce qu'on se perd dans la technique. À la fin de la fin, l'essentiel, c'est la façon dont les Français peuvent utiliser le chemin de fer», explique-t-il. Dans ce contexte, son message aux syndicats est clair: «Mon état d'esprit avant cette réunion de lundi, il est comme au début de la réforme. À la fois très ouvert et en même temps très ferme», prévient-il. Alors que les cheminots de la SNCF achèvent ce soir <u>leur septième épisode de grève perlée</u>, le premier ministre «appelle chacun à prendre ses responsabilités».

13 <u>LE MONDE // Guillaume Pepy : « La seule façon d'avancer, c'est de regarder en face la réalité de la concurrence » // http://abonnes.lemonde.fr/economie/article/2018/05/03/reforme-de-la-sncf-la-seule-facon-d-avancer-c-est-de-regarder-en-face-la-realite-de-la-concurrence 5293877 3234.html</u>

Hayat Gazzane

LE PARISIEN - 04/05/2018

14 Bouygues, Engie, Saint-Gobain... 54 045 CDI sont à pourvoir



Tirées par la croissance, les créations d'emplois dans le secteur marchand sont bel et bien reparties. Nous avons interrogé un certain nombre d'entreprises sur leur besoin de recrutement en 2018. Résultat : plus de 50000 postes en CDI dans toute la France.

La timide <u>baisse de 1% du nombre de demandeurs d'emploi</u> sur les trois premiers mois de l'année (moins 33 000 chômeurs de catégorie A) ne doit pas cacher l'amélioration - réelle - de la conjoncture en France.

« Chaque mois, l'Insee interroge un panel d'entreprises sur leurs intentions d'embauche ; c'est ce qu'on appelle le climat de l'emploi. Cet indicateur est très positif en ce début 2018, dans la lignée de 2017. C'est de bon augure pour la suite », note l'économiste Bruno Ducoudré, spécialiste du marché de l'emploi à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Certes, le lien entre créations d'emplois et baisse du chômage n'est ni immédiat, ni automatique. Pourtant, la machine à créer des emplois a bel et bien redémarré l'an dernier.

Imaginez un peu, la France a créé, en net, <u>268 000 emplois salariés en 2017</u>. Un tel dynamisme n'avait pas été enregistré depuis dix ans. Mieux, l'industrie, qui depuis 2001 détruisait chaque année des milliers d'emplois, s'est également remise à embaucher l'an dernier.

17 400 postes en alternance

Preuve en est les recrutements en cours chez Toyota, sur le site de production de la Yaris, dans le Nord. Là, 700 CDI sont recherchés. Ailleurs, comme à Toulouse (Haute-Garonne) chez Capgemini ou à Lyon (Rhône) chez Keolis, les recrutements vont aussi bon train.

Au total, chez les recruteurs du CAC 40 que nous avons contactés et qui nous ont répondu, et dans les cinq groupes que nous avons choisis pour la diversité des postes qu'ils proposent, ce sont 54 045 CDI qui sont à pourvoir (voir ci-dessous). Sans oublier 17 400 postes en alternance, voie royale pour intégrer une entreprise.

« Dans certains secteurs comme la construction, l'industrie, les transports ou l'hôtellerie-restauration, les <u>recrutements sont en tension</u> », relève Bruno Ducoudré. Et au-delà des métiers traditionnels, les nouvelles compétences liées à la transition digitale - trafic manager, administrateur réseaux, forgeur numérique, modeleur 3D, etc. - sont très prisées. Estimant à « 80 000 » le vivier de ces nouveaux emplois non pourvus, le gouvernement a d'ailleurs lancé début avril 10 000 formations aux métiers du numérique.

LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT / http://www.leparisien.fr/economie/emploi/carrefour-airbus-engie-50-000-cdi-sont-a-pourvoir-03-05-2018-7696767.php

Emploi : les métiers du digital très recherchés // http://www.leparisien.fr/economie/emploi/emploi-les-metiers-du-digital-tres-recherches-04-05-2018-7697682.php

Séverine Cazes

LA TRIBUNE - 04/05/2018

15 Les marchés plombent Société Générale et BNP Paribas



Les banques françaises BNP Paribas et Société Générale, qui ont publié ce vendredi matin leurs résultats trimestriels, affichent des performances en berne.

Les deux banques françaises, qui ont publié ce vendredi matin leurs résultats trimestriels, ont enregistré une forte baisse de leurs activités de taux et de change, malgré une stabilisation de la banque de détail. L'action Soc Gen dégringole de 6%.

La volatilité sur les marchés boursiers et la correction de février n'ont pas profité à tous les acteurs. Si les banques américaines telles que Morgan Stanley et Goldman Sachs ont battu les attentes grâce à un regain d'activité sur les marchés, les banques françaises BNP Paribas et Société Générale, qui ont publié ce vendredi matin leurs résultats trimestriels, affichent des performances en berne dans ce domaine.

L'action Société Générale dégringole de plus de 6% ce vendredi matin à la Bourse de Paris, celle de BNP Paribas de 2,8%.

Le produit net bancaire de BNP Paribas, première banque de la zone euro par les actifs, a reculé de 4,4% à 10,8 milliards d'euros au premier trimestre, légèrement en deçà des attentes. Il est en baisse de 14,6% dans les activités de marché à 1,5 milliard, certes par rapport à une base de comparaison élevée l'an dernier mais aussi du fait de la chute des revenus issus de l'obligataire et des changes (-31,4%). L'activité de banque de détail affiche, en revanche, une légère croissance (+0,4%). Le bénéfice net part du groupe est en repli de 17,3% à 1,5 milliard d'euros.

"Même si le contexte de marché a été moins porteur en Europe qu'au premier trimestre 2017, ces résultats sont en ligne avec la trajectoire du plan 2020 et l'atteinte de ses objectifs", a commenté le directeur général, Jean-Laurent Bonnafé, dans un communiqué.

Boursorama moteur de conquête de clients

Du côté de la Société Générale, cinquième banque de la zone euro par les actifs, le produit net bancaire a reculé de 2,8% à 6,29 milliards d'euros, en dessous du consensus. Le bénéfice net est en hausse de 13,8% à 850 millions d'euros, grâce à la forte baisse des provisions par rapport à l'an dernier (pour litiges et mauvaises créances). Ajusté des éléments non récurrents, il est en repli de 13,5%.

Les revenus des divisions de marchés sont en recul de 18% à 1,3 milliard d'euros, plongeant même de 31,1% dans les activités de taux, crédit, changes et matières premières, contre 10,7% sur les marchés d'actions, le tout "dans un contexte de dollar plus faible et par rapport à une base de comparaison élevée sur les produits de taux au premier trimestre 2017, en dépit d'une performance commerciale résiliente", observe la Soc Gen. "Une performance décevante" a réagi le courtier Jefferies dans une note ce vendredi matin, qui évoque "des gains de part de marché au détriment des revenus".

Le directeur général de la Société Générale, Frédéric Oudéa a qualifié le trimestre de "bizarre, très contrasté d'un mois à l'autre sur les marchés" lors d'une conférence téléphonique ce vendredi matin.

Dans la banque de détail, en France, le produit net bancaire est en léger repli, de 0,7% à 2 milliards d'euros, du fait de moindres renégociations de prêts immobiliers. Le réseau au carré rouge et noir confirme s'attendre à une stabilisation cette année et indique gagner des clients dans la banque privée. Elle se félicite des performances de sa banque en ligne Boursorama, qui "démontre une nouvelle fois la force de son moteur de conquête, avec l'acquisition de 126.000 clients sur le trimestre, signant un trimestre record en hausse de 57%". Le leader français de la banque en ligne compte 1,4 million de clients à fin mars.

"Les performances commerciales sont solides pour l'essentiel de nos métiers, notamment de banque de détail, et en dépit de l'évolution contrastée des différentes activités de marché, le groupe dégage une rentabilité sous-jacente très encourageante", a déclaré Frédéric Oudéa, le directeur général de la Société Générale.

Au sujet des litiges en cours, les enquêtes sur les manipulations de taux interbancaire Libor et sur l'affaire de corruption en Libye, il a indiqué lors d'une conférence téléphonique ce vendredi matin que la banque "est en discussions actives avec l'ensemble des autorités", comprendre américaines et françaises notamment, et espère "aboutir à un accord dans les prochains jours ou les prochaines semaines." Il a précisé que "les enjeux étaient en phase avec le niveau de provisions" effectuées dans les comptes, à savoir de l'ordre d'un milliard d'euros sur ces deux dossiers.

Delphine Cuny

::: POLITIQUE

LE PARISIEN - 04/05/2018

16 Privilèges : des sénateurs sous pression



Gérard Larcher, président du Sénat, avait supprimé tous les avantages matériels dont bénéficiaient ses prédécesseurs en 2008.

Des députés réclament la fin des privilèges des sénateurs qui font de la résistance sur la réforme constitutionnelle.

Est-ce une façon de pousser le Sénat – encore très réticent – à voter la <u>réforme institutionnelle</u> programmée pour la fin de l'année ? En tout cas, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour exiger des élus de la Haute Assemblée d'abandonner, à l'instar des députés, les privilèges qu'ils continuent de conserver.

Certes, dès 2008, <u>Gérard Larcher</u>, président LR du Sénat, avait supprimé tous les avantages matériels dont bénéficiaient ses prédécesseurs au « plateau ». Mais sans jamais toucher aux autres « faveurs » que la République reconnaît encore aux sénateurs, <u>notamment de généreuses retraites</u>, un forfait obsèques ou des indemnités chômage avantageux.

« Je n'imagine pas que le président Larcher, élu au Sénat depuis 1986, n'insuffle pas le même esprit de transformation que nous avons porté dans cette majorité depuis le début de la législature » déclare, non sans ironie, Florian Bachelier, premier questeur au Palais Bourbon.

Avec d'autres députés LREM – comme Danièle Herin, Pacôme Rupin, Hervé Berville, Gilles Le Gendre, Gabriel Attal ou Laetitia Avia –, le député d'Ille-et-Vilaine a ainsi pris la tête d'un combat en faveur de la modernisation du fonctionnement du Parlement et des statuts des parlementaires. Et plus particulièrement des sénateurs.

La question du financement des avantages

Certains à droite leur emboîtent le pas. « C'est le vent de l'Histoire, confirme de son côté un élu LR qui préfère rester anonyme. Ça prendra du temps mais les sénateurs finiront par se plier à ce devoir de moralisation. » La plupart des sénateurs font mine d'ignorer les avantages que leur confère leur statut, tandis que d'autres, les défendent bec et ongles. « Ces dispositifs ne sont pas financés par de l'argent public mais par les cotisations des sénateurs », se défend-on officiellement.

Des arguments qui ne convainquent pas tout le monde. « Tous ces financements particuliers déconnectés de la réalité du monde sont financés par l'Etat alors que nous avons 2 300 milliards de dettes. La vraie question est celle de l'efficacité du Parlement : est-il représentatif, économe d'argent public, moderne, exemplaire et, au final, efficace dans sa mission ? Aujourd'hui, non. Le monde a changé. L'Assemblée nationale se transforme. Le Sénat reste immobile », martèle Florian Bachelier.

«Le Sénat doit s'adapter au monde»

Même des anciens sénateurs le reconnaissent. « Je ne vois pas pourquoi on garderait le 1,4 milliard de réserves généré par notre système de retraites. On devrait en rendre une partie à l'Etat comme l'ont fait d'anciens présidents de l'Assemblée », estime Luc Carvounas, qui était sénateur socialiste du Val-de-Marne avant d'être élu député en juillet dernier.

A droite, l'ancien ministre et député Frédéric Lefebvre, aujourd'hui délégué national du <u>parti Agir</u>, va jusqu'à souhaiter la suppression du Sénat dans sa forme actuelle : « Le Sénat doit s'adapter au monde et fusionner avec le CESE, le Conseil économique, social et environnemental », estime-t-il comme en écho à la réforme voulue, en 1970, par le général de Gaulle mais rejetée après un référendum.

« Nous, à l'Assemblée, on mène une politique de rationalisation des dépenses publiques car des efforts sont réalisés par tous les Français, estime Florian Bachelier, plus prudent. L'heure est venue où le Parlement doit redevenir exemplaire afin de restaurer le lien de confiance avec tous les Français. L'Assemblée comme le Sénat. Le Sénat n'est condamné ni au conservatisme ni à l'inertie. »

Obsèques, chômage, retraites... Quels sont les avantages des sénateurs ? - http://www.leparisien.fr/politique/quels-avantages-possedent-les-senateurs-03-05-2018-7696476.php

Jannick Alimi

LE FIGARO - 04/05/2018

17 Nouvelle-Calédonie : le référendum au coeur de la visite de Macron



Le président, qui est arrivé sur place jeudi, veut consacrer du temps à l'histoire douloureuse du «Caillou».

Un mot pudique pour décrire des affrontements dramatiques. En Nouvelle-Calédonie, pour évoquer la guérilla <u>qui a opposé il y a trente ans les indépendantistes aux loyalistes</u>, on évoque du bout des lèvres «les événements». Dans cette île française du bout du monde, la mémoire est encore à vif. Chez chacun de ceux qui étaient présents à l'époque, le souvenir de la peur n'est pas loin. À l'approche du référendum d'autodétermination, c'est cette mémoire collective qui remonte à la surface, ravivant les craintes en faisant resurgir les images des barrages, des routes bloquées et de Nouméa paralysé. Et c'est à cette mémoire collective encore traumatisée qu'Emmanuel Macron s'est adressée dès sa descente de l'avion présidentiel, sur le tarmac de l'aéroport de la Tontouta.

Pour le président de la République, <u>ce déplacement de trois jours</u> «sera, d'abord, l'occasion de consacrer des moments importants de notre histoire commune, des moments qui ont pu être parfois douloureux, comme ce que nous aurons à commémorer avec l'anniversaire des 30 ans d'Ouvéa, et des moments dont nous pouvons être fiers, comme les 20 ans des accords de Nouméa». Une «histoire partagée» faite, selon le chef de l'État, «d'ombre et de lumière».

Dans la foulée, il s'est rendu à Nouméa pour une cérémonie d'accueil républicain. Une petite foule s'était massée sur la place de Bir-Hakeim pour l'applaudir et tenter d'obtenir un selfie. Une ambiance plutôt chaleureuse pour entamer ce voyage. Puis le président de la République est allé au Sénat coutumier pour respecter la tradition kanake, offrir le cadeau traditionnel et recevoir également les revendications des indépendantistes sur la décolonisation. Dans la soirée, il a dîné avec l'ensemble des représentants des forces politiques de l'île pour prendre, in situ, la température de l'île en début de son voyage.

Ouvéa, point d'orgue de la visite

Vendredi matin, Emmanuel Macron rendra un hommage en creux à Michel Rocard, le père des accords de paix, en visitant un lycée à son nom à Pouembout dans la province nord. Dans l'après-midi, retour à Nouméa pour visiter les quartiers sensibles de Pierre-Lenquette-Montravel et de Tindu alors que les Calédoniens dénoncent la montée de l'insécurité sur l'île. Mais le point d'orgue de la visite du président de la République se déroulera samedi matin su<u>r l'île d'Ouvéa, où il rendra hommage aux gendarmes morts</u> lors de l'assaut de la grotte et aux Kanaks tués dans l'opération. Sur place, des familles de victimes contestent la venue du président de la République. Une contestation minoritaire, veut-on croire dans l'entourage du chef de l'État.

Jeudi, un communiqué signé par deux chefferies de l'île a abondé en ce sens. «Aujourd'hui, une nouvelle page se tourne. Il faut avancer et se projeter dans un avenir serein, car nos enfants espèrent vivre avec les autres ethnies sur une terre de partage et de paix», écrivent les chefferies Daoume et Weneguei, en appelant à accueillir le président de la République. Lequel veut éviter tout faux pas en donnant l'impression de pencher d'un côté plutôt que de l'autre. Pour l'heure, les loyalistes lui reprochent de multiplier les gestes en direction des indépendantistes. Vendredi en fin de matinée, ils organisent une grande marche à Nouméa pour dire leur attachement à la France.

Avant de quitter Sydney, Emmanuel Macron avait expliqué son choix de <u>ne pas prendre position pour le</u> <u>référendum</u>. «Mon rôle n'est pas de m'engager, je n'ai pas à qualifier le choix qui sera fait», expliquait-il. Il

n'empêche, en cas de vote favorable à l'indépendance - un scénario peu probable au regard des sondages, qui prédisent une large victoire du non -, c'est toute la stratégie d'Emmanuel Macron dans la région indo-pacifique qui se trouvera remise en question. «Elle ne s'arrêtera pas, mais cela aura un impact», reconnaissait-il, en ajoutant: «Ce n'est pas un vote innocent.»

Nouvelle-Calédonie: l'abstentionnisme de la jeunesse kanake au cœur du référendum // http://premium.lefigaro.fr/actualite-france/2018/05/03/01016-20180503ARTFIG00314-l-abstentionnisme-de-la-jeunesse-kanake-au-coeur-du-referendum.php

François-Xavier Bourmaud

::: INTERNATIONAL

LES ECHOS - 04/05/2018

18 Commerce : Paris et Berlin veulent plus d'unité face à Trump



Face au risque de division, les ministres français et allemand de l'Economie, Bruno Le Maire et Peter Altmaier, veulent travailler à une « position franco-allemande commune ».

Après plusieurs jours de cacophonie, Paris et Berlin veulent s'unir face à Washington sur la question du commerce. « Nous sommes en train de travailler pour arriver à une position commune franco-allemande en la matière qui sera très étroitement coordonnée avec la Commission européenne pour que l'Europe parle d'une seule voix et soit en mesure de défendre ses intérêts en commun, déclare aux « Echos » Peter Altmaier, le ministre allemand de l'Economie. Je suis en contact régulier et étroit avec mon homologue Bruno Le Maire ».

Cet esprit d'unité vise à corriger <u>les divergences</u>, voir les rivalités apparues ces derniers jours. Si Angela Merkel et Emmanuel Macron avaient accordé leurs violons avant de se rendre à Washington, la semaine dernière, ils n'ont pas tout à fait tenu le même discours vis-à-vis de Donald Trump. Face à ses menaces de taxes sur l'acier et l'aluminium, la chancelière lui a proposé de <u>renégocier les droits de douane sur tous les biens industriels entre l'Union européenne et les Etats-Unis</u>. Une sorte de « TTIP light ».

Rivalités

Cette <u>ouverture</u> a froissé Paris et la Commission européenne, qui craignent une approche trop conciliante de Berlin et refusent de négocier « *le pistolet sur la tempe* ». De son côté, Emmanuel Macron a choqué Berlin en soulignant à Washington qu'il « *n'y a pas de relation (commerciale) déséquilibrée* » entre la France et les Etats-Unis. L'Allemagne, <u>cible numéro 1 de Donald Trump</u>, affiche au contraire un excédent de plus de 50 milliards d'euros vis-à-vis des Etats-Unis.

Des enjeux différents

Face au risque de division, Paris et Berlin ont donc décidé de se resserrer les rangs. Leurs enjeux n'en demeurent pas moins différents : l'Allemagne est prête à réduire les taxes à l'importation en Europe pour protéger les exportations de son secteur automobile, dans le viseur de Washington ; la France veut éviter une contagion du débat sur les biens agricoles, qu'elle souhaite protéger des importations américaines.

Si l'Europe doit céder du terrain, elle devra trouver des contreparties, en particulier sur l'accès aux marchés publics américains, juge-t-on à Bruxelles. Le temps presse : <u>Washington a prolongé jusqu'au 1er juin les exemptions</u> européennes aux taxes sur les importations américaines d'acier (25 %) et d'aluminium (10 %). Reste à savoir si Berlin soutiendrait la Commission européenne s'il fallait, le cas échéant, opter pour des mesures de rétorsion.

Thibaut Madelin

L'OPINION - 04/05/2018

19 <u>Entre Américains et Chinois, la partie de bras de fer commercial débute à</u> Pékin



Le représentant au Commerce Robert Lighthizer fait partie de la délégation dirigée par le secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin, qui est arrivée mercredi à Pékin.

La délégation américaine emmenée par Steven Mnuchin est arrivée dans la capitale chinoise pour tenter de désamorcer les tensions commerciales entre les deux pays

Les investissements chinois aux Etats-Unis ont nettement baissé en 2017 par rapport à l'année précédente dans le contexte de frictions commerciales grandissantes. Les entreprises venues de Chine y ont investi quelque 29 milliards de dollars, soit 35% de moins qu'en 2016.

Alors que le secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin, est arrivé à Pékin à la tête d'une délégation qui comprend notamment le représentant au Commerce Robert Lighthizer, le secrétaire au Commerce Wilbur Ross, le conseiller au commerce de la Maison Blanche Peter Navarro et le conseiller économique de la Maison Blanche Larry Kudlow, le gouvernement chinois a laissé entendre qu'il ne céderait à aucune pression de la part des Etats-Unis pour changer sa politique industrielle. Pékin n'acceptera aucune précondition et rappelle qu'il dispose de moyens conséquents pour aller jusqu'au bout d'une guerre commerciale si celle-ci devait être déclenchée. Une telle prise de position n'est pas surprenante à la veille des premiers échanges sérieux entre les négociateurs américains et Liu He, le vice-Premier ministre chinois, très proche conseiller de Xi Jinping, chargé de suivre le dossier. C'est lui qui avait été dépêché en vain à Washington au début de l'année pour tenter de prendre langue avec l'administration américaine au moment où Donald Trump multipliait les menaces à l'encontre de la Chine.

Le président américain a aujourd'hui changé de ton. Dans un tweet dont il a le secret, il a expliqué, mercredi, que « [notre] grande équipe financière est en Chine pour tenter de négocier un terrain d'entente sur le commerce ! J'espère être en compagnie du président Xi dans un avenir pas si éloigné. Nous aurons toujours une bonne (excellente) relation ! » Peut-être satisfait par <u>la tournure des événements dans la péninsule coréenne</u> où il se rendra probablement pour rencontrer, début juin, Kim

Jong-un, l'hôte de la Maison Blanche cherche aujourd'hui à ne pas trop braquer la Chine pour éviter de rompre un équilibre fragile. Dans son éditorial publié jeudi, le *Global Times*, porte-parole officieux des autorités chinoises, rappelle que Pékin est « indispensable à la paix dans la péninsule coréenne ». Le ministre des Affaires étrangères chinois Wang Yi en déplacement à Pyongyang, la première de ce niveau depuis 2007, a d'ailleurs rencontré, jeudi, le leader nord-coréen.

On peut donc voir dans les derniers propos de Donald Trump l'expression d'une relative prudence face à laquelle les Chinois ne sont pas dupes. Depuis l'élection du milliardaire à la présidence des Etats-Unis, ils ont compris que sur certaines questions il n'était pas de nature à changer fondamentalement de position à moins de lui apporter des gages de bonne volonté. Le commerce est un de ses chevaux de bataille et sa décision d'imposer de nouvelles taxes sur l'équivalent de 50 milliards de dollars de marchandises venues de Chine – elles entreront en vigueur le mois prochain – a été interprétée par Pékin comme la preuve que les Etats-Unis pouvaient entrer dans une partie de bras de fer. Toute la question est de savoir si les responsables chinois sont en mesure de conserver leur flegme face à un dirigeant capable de s'emporter comme il l'avait fait, l'an passé, en promettant la « feu » et la « colère » à la Corée du Nord. Dans une culture où il ne convient pas de « perdre la face », on peut tout de même s'attendre à voir la Chine camper sur ses positions jusqu'au moment où l'autre partie fera une offre d'ouverture.



Fibre nationaliste. A Pékin, on rappelle que les exigences américaines visant à réduire de 100 milliards de dollars les 375 milliards de dollars du déficit commercial entre les deux pays et de modifier son projet industriel baptisé « Made in China 2025 » étaient des préalables inacceptables. Cela reviendrait à remettre à plat la stratégie de développement économique sur laquelle le président <u>Xi Jinping compte pour transformer son pays en un leader global</u>. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les médias chinois mettent de plus en plus en avant le désir de Donald Trump d'empêcher la Chine d'occuper la place qui lui revient dans les affaires du monde. A leurs yeux, le récent refus de l'administration américaine de vendre certains composants à l'équipementier chinois ZTE en est l'une des illustrations les plus criantes. Il n'en faut pas beaucoup plus pour que la fibre nationaliste très sensible en Chine s'exacerbe. Les souvenirs historiques de l'époque où les puissances occidentales avaient imposé leur emprise sur le pays ont savamment été entretenus par les autorités chinoises et ces dernières années, on a vu se développer une fierté chinoise retrouvée que le gouvernement chinois a su mettre à profit dans certaines situations, notamment lors des tensions territoriales avec le Japon.

Mais cela pourrait aussi se retourner contre lui s'il était tenté de se montrer trop conciliant vis-à-vis des Etats-Unis par exemple. L'énorme succès rencontré, l'an passé, par le film Wolf Warrior 2 mettant en évidence la puissance chinoise donne une indication de l'état d'esprit qui règne aujourd'hui dans le pays. Si l'on ajoute que les entreprises d'Etat demeurent pour Xi Jinping le socle du développement économique et industriel du pays, y compris dans des secteurs de pointe, on voit mal comment il

pourrait céder aux demandes américaines sans se mettre à dos la structure dirigeante du pays, en particulier au niveau local. Même s'il concentre de nombreux pouvoirs, il n'a pas les moyens de se plier devant les Américains à qui il n'a cessé de donner des leçons depuis des mois.

Claude Leblanc

Vous souhaitant une bonne journée et un agréable week-end. Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél.: 01 40 55 12 43 Fax: 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

https://www.facebook.com/medef.idf





